

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CLERES
Procès-verbal de la réunion du 15 Décembre 2021 à 18 H 00

Noms	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoirs
Mme Nathalie THIERRY	X			
Mme Françoise VAUTIER	X			
Mme Armelle DUBEC	X			
Mme Sandrine TOURMENTE			X	à Mme VAUTIER Françoise
Mme Dominique HAVET	X			
Mme Frédérique DELGÉRIE-CITERNE			X	
M. Jean-Marie DUCASTEL	X			
M. Cyrille ROHMER			X	à Mme DUBEC Armelle
Mme Ginette PICARD	X			
Mme Christiane BARDOUL	X			
M. Jacky ROUSSEL			X	à Mme VAUTIER Françoise
Mme Madeleine ÉDOUARD	X			
Mme Lucie DUPRÉ			X	à Mme DUBEC Armelle
Mme Pierrette MERLET	X			
M. Jacques PAIN			X	

Convocation le 8 Décembre 2021. Séance ordinaire en Mairie, dans le respect des recommandations sanitaires, sous la présidence de Mme THIERRY Nathalie, Maire et Présidente du CCAS.

(Durant l'état d'urgence sanitaire, possibilité pour un membre de disposer de deux pouvoirs).

Secrétaire de séance : Mme VAUTIER Françoise

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 FÉVRIER 2021 :

Le procès-verbal de la réunion du 17 Février 2021 a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration, préalablement à cette séance, afin d'en prendre connaissance et de formuler des observations ou des corrections.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, **approuve** le procès-verbal de la réunion du 17 Février 2021.

BANQUE ALIMENTAIRE : BILAN ANNÉE 2021 :

14 familles concernées en 2021, dont :

- 8 foyers de Janvier à Décembre 2021
- 1 foyer de Mars à Juillet 2021
- 1 foyer de Juin à Juillet 2021
- 4 foyers de Septembre à Décembre 2021

347 colis alimentaires ont été distribués du 5 Janvier au 6 Juillet 2021 inclus.

Nous aurons connaissance du nombre de colis pour la période de Septembre à Décembre, courant Janvier 2022.

La distribution se fait au Quai des Sports et peut être déplacée vers la salle Clara, durant les périodes de vacances scolaires. Le 2eme mardi de chaque mois, le colis est plus important (produits frais).

Il coûte 2 € par personne, les autres mardis : 1.60 € par personne.

(Il y a eu distribution des colis en 2020, dans le respect des règles sanitaires).

Toute nouvelle demande d'aide alimentaire doit être présentée par l'assistante sociale de Montville (instruction du dossier au vu de pièces justificatives concernant les ressources, charges, crédits et dettes).

Toutes les demandes sont réexaminées tous les 3 mois.

AIDE FINANCIERE :

Vu la demande d'attribution d'aide financière formulée par une personne employée par la Commune de Clères, en date du 16 Novembre 2021,

Vu l'évaluation sociale réalisée par Mme NICOL, Assistante Sociale auprès du CCAS de Clères, concernant les ressources et la situation familiale,

Vu la créance de l'intéressée vis-à-vis de Pompes Funèbres BOUCHER à Clères, Mme la Présidente propose de venir en aide à cette personne, afin de régler une partie de la facture.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, **décide** l'attribution d'une aide pour un montant de 320.00 € et **donne mandat** à Mme la Présidente pour signer les documents y afférents.

La somme de 320.00 € sera versée directement aux Pompes Funèbres BOUCHER.

EXPOSITION MOBILE DÉPARTEMENTALE « MÉMOIRE D'OBJETS – RÉCITS DE SOI » :

Le Département, en partenariat avec le CLIC de Buchy – Clères – Darnétal, (Centre Local d'Information et de Coordination pour les séniors) propose une exposition mobile sur le thème du partage de souvenirs d'objets pour les Aînés : « Mémoires d'objets, récits de soi ».

Cette exposition qui se déroulera de Février à Juillet 2022, reprend des récits de 9 personnes sur leur objet, artiste ou moments clés de leur vie d'avant.

L'objectif du projet est de permettre à des personnes âgées isolées, de vivre des moments de partage et de plaisir en mettant en récit des moments-ressources de leur vie, et en utilisant la médiation d'objets importants pour eux.

Cette information va être transmise à l'association des Aînés Clérois, ainsi qu'à tous les membres du CCAS.

La séance est levée à 18 H 30.